

Sézanne SUD-OUEST MARNAIS

L'ACTUALITÉ DE MA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

mag

MAI JUIN JUILLET AOÛT 2025

DOSSIER

Plan Eau(x) 2030

DÉCOUVRIR
**Calderys
à Sézanne**

PORTRAITS
**Quatre
vice-présidents
de la CCSSOM
se sont essayés
à l'exercice des
portraits croisés**

Bassin de la station d'épuration de Bethon



CCSSOM.FR

A noter

NOUVEAU

OUVERTURE DE LA CRÈCHE « L'OSERAIE DES PETITS » À ESTERNAY

À partir du 1^{er} septembre 2025, une nouvelle crèche d'accueil collectif ouvrira ses portes à Esternay ; « L'Oseraie des Petits » accueillera jusqu'à 26 enfants dans un cadre chaleureux et adapté aux tout-petits. Un lieu pensé pour l'épanouissement et le bien-être des enfants, au service des familles du territoire.

➔ 4 impasse du Pré de la Burette - Esternay
Inscriptions

• par mail à : creche.esternay@cias-ccssom.fr
• par téléphone au 03 26 80 68 45
du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

SPLASH

OUVERTURE DE LA PISCINE DE PLEIN AIR

Ouverture au public du lundi 30 juin
au dimanche 31 août 2025

Horaires à partir du 5 juillet : 12h - 18h

Activités au programme

➔ Cours d'aquagym

• les lundis et dimanches de 11h à 11h45
• les mercredis et vendredis de 18h à 18h45

➔ Cours de natation

sur une semaine bloquée du mardi à samedi de 11h à 11h45. À partir du 8 juillet et jusqu'au 9 août

➔ Cours de yoga

tous les dimanches de 10 h à 11h
du 27 juillet au 24 août **GRATUIT**

➔ Baptêmes de plongée

en juillet et août **GRATUIT HORS ENTRÉE**

➔ Bols tibétains sur l'eau

le 10 juillet de 19h - 20h

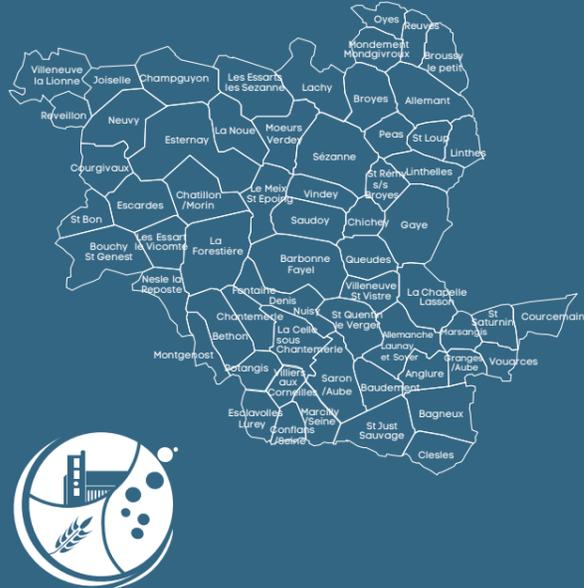
COVOITURAGE

La CCSSOM finance le covoiturage avec Blablacar Daily

➔ pour en savoir plus
scannez le QR Code



Le territoire de la CCSSOM



ALLEMANCHE-LAUNAY-ET-SOYER • ALLEMANT
ANGLURE • BAGNEUX • BARBONNE-FAYEL
BAUDEMENT • BETHON • BOUCHY-SAINT-GENEST
BROSSY-LE-PETIT • BROYES • CHAMPGUYON
CHANTEMERLE • CHÂTILLON-SUR-MORIN • CHICHEY
CLESLES • CONFLANS-SUR-SEINE • COURCEMAIN
COURGIVAUX • ESCARDES • ESCLAVOLLES-LUREY
ESTERNAY • FONTAINE-DENIS-NUISY • GAYE
GRANGES-SUR-AUBE • JOISELLE
LA CELLE-SOUS-CHANTEMERLE • LA CHAPELLE-LASSON
LA FORESTIÈRE • LA NOUE • LACHY
LE MEIX-SAINT-ÉPOING • LES ESSARTS-LE-VICOMTE
LES ESSARTS-LÈS-SÉZANNE • LINTHELLES • LINTHES
MARCILLY-SUR-SEINE • MARSANGIS
MŒURS-VERDEY • MONDEMENT-MONTGIVROUX
MONTGENOST • NESLE-LA-REPOSTE • NEUVY
OYES • PÉAS • POTANGIS • QUEUDES • REUVES
RÉVEILLON • SAINT-BON • SAINT-JUST-SAUVAGE
SAINT-LOUP • SAINT-QUENTIN-LE-VERGER
SAINT-REMY-SOUS-BROYES • SAINT-SATURNIN
SARON-SUR-AUBE • SAUDOY • SÉZANNE
VILLENEUVE-LA-LIONNE
VILLENEUVE-SAINT-VISTRE-ET-VILLEVOTTE
VILLIERS-AUX-CORNEILLES • VINDEY • VOUARCES

Sézanne Sud-Ouest Marnais mag • N° 15 • Le magazine d'information de la Communauté de Communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais • Hôtel de Communauté - Promenade de l'Aube - 51260 Anglure • Directeur de publication : Cyril Laurent • Responsable de rédaction : Dany Carton • Rédaction : Bettina Roche, Lucas Duplessier • Maquette des pages 4, 5, 6, 7 et 12 : Lucas Duplessier • Conception : Virginie Dhellemme, www.comincreation.fr • @lstockPhotos, ©AdobeStock - Imprimé à 11 800 exemplaires par le Réveil de la Marne - Dépôt légal : mars 2025 - N° ISSN : en cours.



Cyril Laurent
Maire de Les Essarts-le-Vicomte,
Président de la Communauté de
Communes Sézanne Sud-Ouest Marnais,
Conseiller départemental de la Marne.

LE BUDGET DE LA CCSSOM A ÉTÉ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ EN MARS DERNIER, QU'EST CE QUE CELA VOUS INSPIRE ?

Notre communauté de communes est résolument engagée au service de ses 62 communes. Bien que nous ayons été confrontés à une succession de crises depuis le début de ce mandat, **la situation financière est saine**. Les budgets sont gérés avec sérieux et rigueur. Ils sont totalement tournés vers l'avenir. Il suffit de regarder tous les investissements réalisés depuis plus de 5 ans pour comprendre que nous agissons collectivement au service des 22 000 habitants du territoire. Construction d'une crèche à Esternay, d'une cantine à l'école des Limonières à Sézanne, lancement du plan Eau(x) 2030 sur tout le territoire, rénovation de stations d'épuration, rénovation de châteaux d'eau, remplacement des réseaux, travaux dans nos écoles, de nouveaux services et activités dans nos piscines, des médiathèques en réseau avec des échanges facilités, modernisation de nos centres de secours, une politique de rénovation de nos ouvrages d'art, des voiries entretenues avec exigence... Croyez-moi, nous ne ménageons pas nos efforts pour, à la fois, **améliorer l'offre de services existante et investir pour préparer l'avenir**. Nous avons également de nombreux sujets sur la table que je souhaite voir aboutir : schéma intercommunal de la défense extérieure contre l'incendie, déploiement d'une vraie politique jeunesse, mise en place d'un conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance... il y a encore beaucoup de travail à mener collectivement.

POUVEZ-VOUS NOUS EN DIRE PLUS SUR LE PLAN EAU(X) 2030 MIS EN PLACE PAR LA CCSSOM ?

Notre intercommunalité a mis en place un vaste programme d'investissements stratégiques dans les domaines de l'eau et de l'assainissement sur la période 2022 / 2030. Plus de 8 années au cours desquelles **nous harmonisons progressivement les tarifs de l'eau** et nous conduisons **d'importants travaux visant à rénover nos infrastructures** afin de garantir notre ressource en eau, tant sur le plan quantitatif que qualitatif.

Ce sont ainsi un peu plus de 50 millions d'euros qui vont être déployés sur cette période pour reconstruire des **stations d'épuration**, rénover nos **châteaux d'eau**, remplacer nos **réseaux** fuyards et moderniser nos installations. C'est une question qui me tient à cœur car l'eau constitue, à mon sens, un enjeu majeur pour les décennies à venir. Avec des réseaux datant parfois du début du siècle dernier, il est impératif que nous agissions en responsabilités, en mettant en place une stratégie pluriannuelle. Nous maintenons le cap fixé. Chaque année ce sont des millions d'euros investis partout sur le territoire.

3 QUESTIONS À CYRIL LAURENT

LA JEUNESSE SEMBLE ÊTRE UN AXE DE TRAVAIL IMPORTANT POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DANS LES ANNÉES À VENIR, QU'EN EST-IL ?

Nous avons un territoire vieillissant et nous menons déjà des actions afin de prendre soin de nos aînés via le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS). Nous avons également fait beaucoup pour conforter et renforcer le maillage de la petite enfance sur le territoire. C'est une **nouvelle crèche à Esternay**. C'est **l'extension à venir de la crèche de St-Just-Sauvage**. Des investissements soutenus et réguliers pour des écoles modernes propices à l'apprentissage. Nous ne devons donc pas négliger nos adolescents confrontés à de nouveaux défis dans un monde où les repères sont bouleversés. La jeunesse, je l'ai déjà dit à plusieurs reprises, c'est l'avenir de notre territoire. **Un territoire qui tourne le dos à sa jeunesse, c'est un territoire qui se meurt**. Un gros travail de réflexion a été mené par nos équipes que je remercie pour leur mobilisation au quotidien. Nous avons des envies. Des propositions seront formulées auprès des élus dans les prochains mois. ●

Posez vos questions au Président de la Communauté de Communes par email à presidence@ccssom.fr ou par courrier à la CCSSOM

dossier

PLAN EAU(X) 2030

La CCSSOM dispose des compétences **EAU POTABLE** et **ASSAINISSEMENT**. Ces compétences sont essentielles. Elles s'adressent à tous les foyers et représentent des **structures nombreuses et sensibles** (497 kms de canalisations, 15 aires de captage, 42 réservoirs, 14 stations de traitement des eaux usées).

RISQUES SUR L'EAU POTABLE

Risque 1 : le manque d'eau



⚠ En période sèche, le niveau de la nappe phréatique peut baisser drastiquement.

✓ Il faut donc **mutualiser les ressources**. Sur un territoire vaste comme le nôtre cela passe nécessairement par un **schéma directeur qui combine toutes les connexions possibles**.

€ 1.2 millions d'euros en 2025
(Subventionné à 80 % par l'AESN*)

📅 Programme particulier puis en continu

Risque 2 : une eau impropre



⚠ L'eau est une matière vivante qui finira toujours par absorber toutes les molécules issues de notre mode de vie et des mauvaises pratiques du quotidien. Ainsi, **on peut retrouver des résidus** plus ou moins impactants comme les nitrates, les pesticides, les PFAS (micropolluants majoritairement industriels).

✓ Avec des **traitements adaptés et continus**, l'eau retrouve sa pureté.

€ 800 000 € par an
(subventionné à 40% par l'AESN*)

📅 En continu

Risque 3 : une eau mal canalisée



⚠ Avec le temps, **les canalisations deviennent fragiles**, des fuites apparaissent. En trop grand nombre, elles entraînent une **baisse des rendements**.

✓ Les équipes de la CCSSOM s'emploient quotidiennement à **débusquer les fissures et les casses**. Le remplacement des réseaux vétustes est une programmation permanente.

€ 500 000 € par an
(subventionné à 40% par l'AESN*)

📅 En continu

Risque 4 : une eau à sécuriser



⚠ Malveillante ou (le plus souvent) involontaire, **la pollution** reste le **risque ultime**.

✓ La gestion de ce risque majeur est anticipé, à travers tout un arsenal d'**actions et de programmes de travaux** (télésurveillance des équipements, contrôle de la qualité de l'eau, sécurisation des accès dans les équipements,...)

€ 500 000 € (80% par l'AESN*) en 2025
puis 800 000 € par an (40% par l'AESN*)

📅 En continu

Dans un contexte réglementaire qui évolue, face à des équipements vieillissants, la CCSSOM, en plus de la gestion quotidienne (**), a consacré ces dernières années à l'établissement d'un **DIAGNOSTIC GLOBAL** en trois temps :

1. IDENTIFICATION DES RISQUES
2. ANALYSE ET CHOIX DES SOLUTIONS
3. PROGRAMMATION DES TRAVAUX

Ce programme d'action, anticipé et incontournable, répond, d'ici 2030, à 3 objectifs

QUALITÉ SÉCURITÉ QUANTITÉ

RISQUES SUR LES EAUX USÉES

Risque 1 : des réseaux endommagés

⚠ Les eaux usées mal canalisées peuvent devenir source de pollution de la nappe phréatique. C'est ce qui arrive avec un réseau trop vieux. On appelle cela un "réseau fuyard".

✓ Il est absolument nécessaire de maintenir un **programme de réhabilitation** des réseaux. En 2025, un **schéma directeur a été lancé pour hiérarchiser et programmer les travaux à venir**.

€ 965 000 € entre 2025 et 2027
(Subventionné à 80% par l'AESN*)
Puis 500 000 € par an (40% par l'AESN*)

📅 Programme particulier puis en continu

Risque 2 : des eaux mal épurées

⚠ Le passage des effluents dans les stations de traitement est un moment crucial du process d'épuration.

✓ Les **STEU (Stations de Traitement des Eaux Usées)** trop anciennes, non efficaces, non réglementaires ou encore sous-dimensionnées, doivent être réhabilitées.

€ 2.2 millions d'euros en 2024
(subventionné à 40% par l'AESN*)
Puis 1,76 million par an (40% par l'AESN*)

📅 Programme particulier puis en continu

Risque 3 : des rejets non conformes

⚠ Dans les villages où l'assainissement collectif n'existe pas, les propriétaires doivent mettre en place un système d'assainissement **non collectif conforme**. C'est une obligation.

Ne pas y répondre, c'est prendre un risque de pollution de la nappe.

✓ La CCSSOM accompagne les particuliers dans la définition de leur projet et le suivi des travaux. Une **campagne de réhabilitation** a été lancée en 2025.

€ L'AESN* finance à hauteur de 7200 € maximum par installation

📅 Dès le 2^e trimestre 2025

53.8 millions d'euros entre 2022 et 2031

La redevance est désormais basée sur l'indice de performance de nos réseaux

Chaque étape compte. Chaque étape est essentielle.

Ensemble, elles contribuent à préserver l'eau ET l'environnement.



Pour en savoir plus sur l'eau

**assurée actuellement en régie à 80% et 100% à horizon 2030

4 VICE-PRÉSIDENTS DE LA CCSSOM se sont essayés à l'exercice des portraits croisés



Vous souvenez-vous quand vous avez décidé de faire de la politique locale ?

Jean-Luc BATONNET : Eh bien moi, dans politique locale, je retiens surtout locale... parce que j'ai souhaité m'investir dans la vie locale et certainement pas faire de la politique « politicienne ».

Sacha HEWAK : Je suis tout à fait d'accord, on ne fait pas de politique... d'ailleurs, on est sans étiquette. Quand on décide de s'investir dans une collectivité, c'est vraiment pour œuvrer pour le bien-être de la cité.

Mais précisément, comment cela a-t-il commencé pour vous ?

Frédéric ORCIN : Quand je suis arrivé dans mon village après l'armée, j'avais cette envie de participer à la vie de la commune... et on est venu me chercher. Dès les années 2000, j'ai été conseiller municipal.

SH : Moi, j'ai reçu un courrier, comme tous les habitants de Sézanne, du maire en fonction qui souhaitait s'arrêter et qui faisait un appel aux bonnes volontés pour assurer la relève. Je l'ai rencontré, je lui ai fait part de mon parcours et il m'a tout de suite proposé de venir au sein du conseil et très rapidement, il m'a proposé de devenir adjoint.

Bruno MARTIN : Je suis tombé très jeune dans la vie locale par le biais des associations et du bénévolat. Et quand je suis arrivé dans ma commune, tout naturellement, j'ai fait une offre de service à mon modeste niveau. Très rapidement, je me suis aperçu que les décisions se prenaient au conseil municipal et je me suis dit que c'était important d'être dans ces réunions pour porter une voix.

Et si on devait résumer les raisons de votre engagement ?

BM : Faciliter l'accomplissement des choses.

FO : Améliorer la qualité de vie et fédérer des personnes qui, à priori, ne se fréquentait pas.

SH : Favoriser l'équité et la qualité de service pour tous les habitants de l'Interco.

JLB : Oui c'est important l'équité, l'harmonisation.

Quelles ont été vos priorités pour le service public dépendant de votre délégation ?

JLB : Pour ma part c'est de maintenir et d'améliorer l'accueil des jeunes sur tous les temps de la journée en partenariat avec l'Éducation nationale et en accompagnement des gens qui, auprès de nos enfants, font ce métier au quotidien qui n'est pas facile.

SH : Je dirais, faire reconnaître le territoire comme un territoire touristique à part entière et faire du tourisme un axe du développement économique.

FO : Ma préoccupation aura été d'accompagner la mise en place de la fibre en levant tous les obstacles et il y en a eus... pour les entreprises, pour les particuliers, cela a été très énergivore mais ça valait la peine !

BM : On parlait d'harmonisation tout à l'heure, dans nos trois médiathèques, ça se décline par un règlement unique et une navette qui a été mise en place pour que ce soit le livre qui aille au lecteur et non pas l'inverse. Au niveau des piscines, les MNS ont fait un travail formidable ... au-delà de l'apprentissage de la natation ou des cours d'entretien, l'équipe a développé toute une animation ludique ou de bien être qui rencontre un vif succès.

Avez-vous un dossier que vous n'avez pas réussi à mener à son terme ?

BM : Oui moi je regrette que l'on n'ait pas réussi à mettre en place une mutualisation de certains achats au service de toutes les communes, je pense notamment aux équipements pour l'entretien des grandes salles.

SH : Ma grande frustration, c'est une incompréhension qu'il peut y avoir encore entre les deux niveaux de réflexion sur le tourisme et les deux outils qui sont la commission du tourisme et l'outil « office de tourisme intercommunal ». Il est compliqué de bien faire entendre à chaque acteur du territoire qu'il est le seul maître de son projet et donc du développement touristique qui en découle et qu'il ne revient à l'office du tourisme « que » d'en faire la promotion.

FO : Je le répète fréquemment mais on est sollicité régulièrement pour des hébergements de 50 à 60 personnes et on manque cruellement de structures, il y en a même qui ferment. Et si les gens ne peuvent pas manger ou dormir sur place, forcément, ils passent leur chemin et vont sur un autre territoire... et c'est bien dommage !

J'ajouterais que je suis un peu déçu du faible intérêt de la population pour BLABLACAR DAILY, cet outil de mobilité que je trouve pourtant bien adapté à notre territoire.

JLB : je n'ai pas de frustration particulière, je pense qu'on a bien harmonisé sur le secteur et très prochainement nous allons même développer l'offre vers les adolescents.

Dans votre délégation, quelle est la réalisation qui a le plus compté pour vous ?

JLB : L'harmonisation honnêtement il fallait le faire mais ce n'était pas simple

BM : Oui, tu as raison cela n'a pas toujours été facile

SH : Grâce au travail de l'office de tourisme, j'ai eu, pas plus tard que ce week-end, le plaisir de constater que

des sparnaciens faisaient le déplacement pour profiter pleinement de tout ce que l'on a à offrir (paysages, activités, patrimoine...)

FO : Très clairement c'est sur ce mandat qu'enfin j'aurai vu les terrains de zones d'activité se vendre à Bethon, à Esternay. Et petite satisfaction personnelle, j'ai contribué à dénouer un problème de fibre pour un transporteur qui perdait du chiffre d'affaires chaque jour... on se sent utile dans ces cas-là.

Avez-vous eu un dossier vraiment délicat à gérer ?

BM : oui, là pour le coup, quelque chose de très délicat, ça a été l'explosion du prix du gaz à l'automne 2022 et le choix tellement difficile de fermer la piscine sur la période hivernale. Il y avait quand même plus de 150 000 euros en jeu par an, ça n'était pas négligeable. Il fallait le faire, on l'a fait.

Du point de vue humain, qu'est-ce que vous avez envie de partager ?

BM : J'ai personnellement beaucoup appris dans les réunions de vice-présidents, j'ai aimé ce brassage de personnalités et d'expériences.

JLB : Totalement d'accord, c'est la force de l'équipe. Dans mon secteur j'ajouterais celle des enseignants.

FO : Et moi du coup j'ajouterais nos propres équipes, à l'intérieur de la CCSSOM, avec qui on travaille les dossiers.

Quel est le projet de la communauté de communes sur ce mandat qui, pour vous, est le plus marquant ?

SH : On a réussi une harmonisation totalement globale sur tous les services, en préservant tout ce qui existait avant, et ... sans toucher à l'impôt !

FO : Je dirais que la fibre a vraiment changé la vie de tout le monde... on ne pourrait pas imaginer maintenant notre vie sans le numérique non ?

Rétrospectivement, auriez-vous préféré une autre délégation ?

JLB : Moi, je suis arrivé pour faire du scolaire. C'est ma vocation !

SH : Je pense qu'il faut vraiment coupler développement économique et touristique.

FO : Parmi plusieurs pistes, vraiment le développement économique, c'est celui qui m'intéressait plus et je ne serais pas allé ailleurs.

BM : Etant enseignant, j'aurais pu être attiré vers le scolaire, mais si c'était à refaire, je recommencerais exactement pareil.

4 VICE-PRÉSIDENTS DE LA CCSSOM

Bio express



Jean-Luc Battonnet

- **Depuis 1995** : Adjoint au Maire d'Esternay
- **2011** : Conseiller communautaire puis VP
- **Depuis 2020** : VP à la CCSSOM (affaires scolaires et périscolaires)
- **Autres mandats** : VP au SMIS



Sacha Hewak

- **2014** : Conseiller municipal puis Adjoint à Sézanne
- **Depuis 2016** : Maire de Sézanne
- **2014** : Conseiller communautaire puis VP
- **Depuis 2020** : VP CCSSOM (promotion et développement touristique)
- **Autres mandats** :
 - Président de l'OT
 - Président de la Mission Locale



Bruno Martin

- **2014-2020** : Conseiller municipal à Saint Just Sauvage
- **Depuis 2020** : Maire de Saint Just Sauvage
- **Depuis 2020** : VP CCSSOM (équipements culturels, sportifs et mutualisation)
- **Autres mandats** : Délégué SDDEA

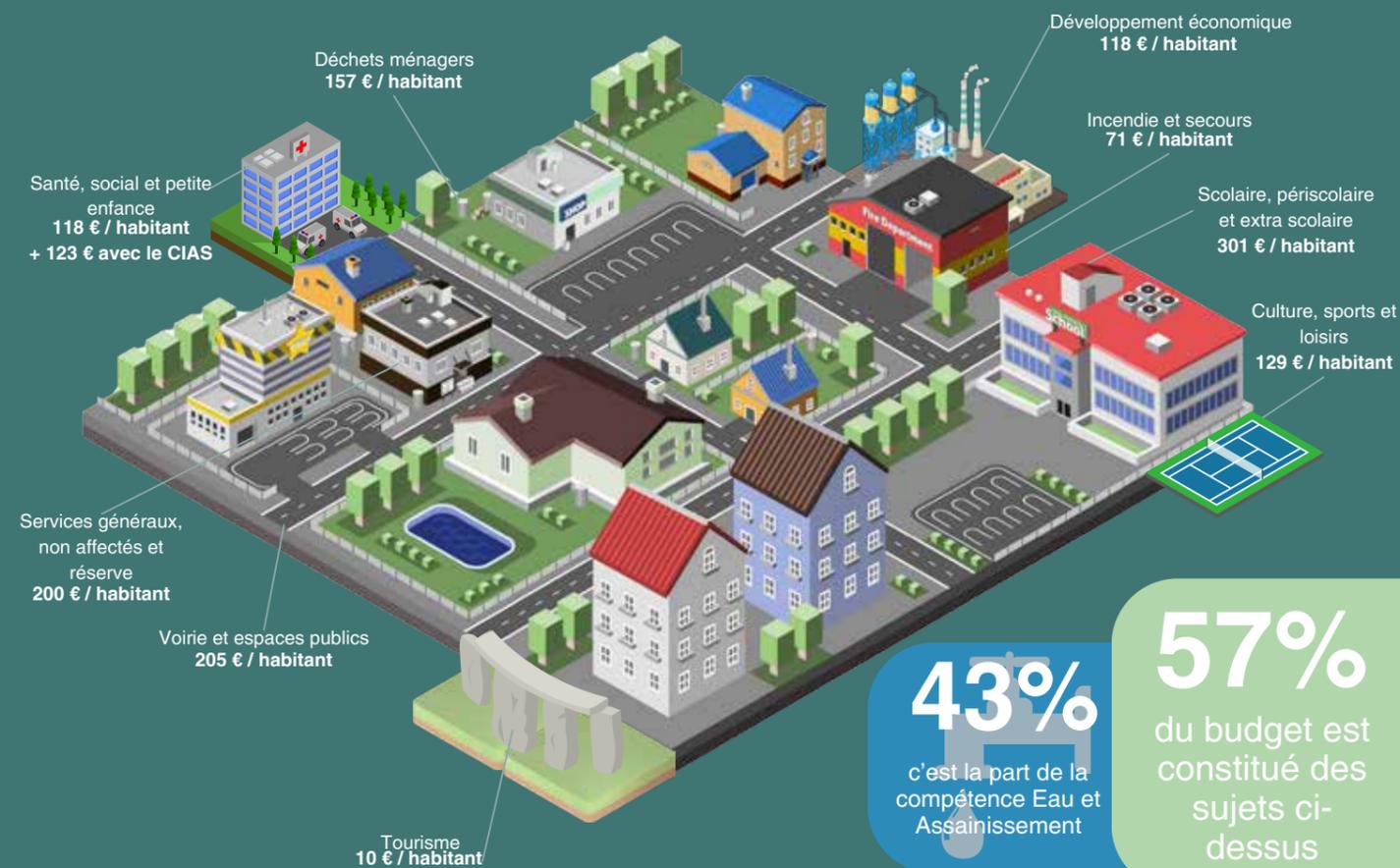


Frédéric Orcin

- **2001-2014** : Conseiller municipal puis adjoint à la Celle sous Chantemerle
- **Depuis 2014** : Maire de la Celle sous Chantemerle
- **2014-2020** : membre du Bureau communautaire
- **Depuis 2020** : VP CCSSOM (développement économique, aménagement numérique et mobilité)
- **Autres mandats** : au sein des ASA, AF et Section locale de vigneron de La Celle sous Chantemerle

Ce budget a été voté à l'unanimité par les élus de la CCSSOM le 31 mars 2025

Principales politiques publiques



Pour 100€ dépensés



100€ financés par



52 millions d'€
Montant total des budgets gérés par la CCSSOM (hors Centre intercommunal d'Action Sociale)

Subventions aux organismes et associations

Remboursement de la dette

Pas d'augmentation de la fiscalité pour 2025



Calderys à Sézanne

Une entreprise plus que centenaire, spécialisée dans le béton réfractaire.

De gauche à droite : Jean-Noël REVILLET, responsable du site, et certains membres de son équipe: Frédéric LEMAIRE, Jean-François BAGUESSE, Nazila EBRAHIM, Ayoub SASSI



Armoire de stockage avant les tests qualité

Installée à Sézanne, sur un terrain de 10 ha, l'entreprise qui se nommait à l'époque "Labesse" était spécialisée dans la fabrication de briques réfractaires. Le site s'est progressivement tourné vers la production de béton réfractaire, un matériau plus rapide à mettre en œuvre et adaptable à toutes les formes. Aujourd'hui, cette évolution se traduit par une offre riche de **près de 500 références**.

Jean-Noël Revillet et ses 120 collaborateurs ont ainsi la tâche exigeante de satisfaire une clientèle diversifiée, à la fois nationale et internationale.

A l'instar du champagne, les assemblages du béton sont subtils

Le béton réfractaire est un produit isolant, destiné aux industries opérant dans des conditions de haute température. Il peut résister à des températures s'étalant de 1000 à 1850 degrés, alors que le béton classique

ne supporte pas plus de 250 degrés. Il permet une protection thermique des équipements industriels par d'habiles et subtils assemblages de matières premières, auxquelles sont adjoints d'autres matières et ingrédients, tenus secrets, pour obtenir le fameux béton réfractaire qui peut être livrés sous quatre formes :

- béton brut monolithique, en sachets de 25 kg. Cette production représente 85% de l'activité de l'entreprise sézannaise.
- béton mortier prêt à l'emploi.
- béton résineux appelé masse de bouchage, utilisé pour boucher des trous de coulée de l'acier
- béton préfabriqué pour des pièces spécifiques (jusqu'à 8 tonnes), réalisées à la demande et sur mesure.

Les matières premières et les produits finis sont soumis à des contrôles rigoureux et minutieux

Si la qualité des produits fournis par Calderys, et plus particulièrement son site de Sézanne, est reconnue à



Vue du laboratoire

l'intérieur comme à l'extérieur des frontières hexagonales, ce n'est pas un hasard.

Cette qualité recherchée est le fruit des contrôles rigoureux et minutieux assurés quotidiennement par le laboratoire interne au site. C'est ainsi que les matières premières, livrées sur le site, et les produits finis, pendant la production et avant expédition, sont contrôlés à partir d'une batterie de paramètres spécifiques liés à la nature de la matière première et à la composition de chaque produit. Ces contrôles permettent ainsi de conférer au produit une qualité pérenne très appréciée de la clientèle.

Une clientèle suivie, variée et cosmopolite

La clientèle de l'entreprise est constituée exclusivement d'industriels qui, utilisant la chaleur dans leur processus de production, recherchent la meilleure protection de leurs outils de production. A cette fin, si l'entreprise est en mesure de fournir différents types de bétons réfractaires, elle peut aussi proposer et mettre en œuvre une ingénierie complète jusqu'à la mise en service de l'outil de production.

Quelques chiffres

Calderys dans le monde

C'est 50 usines et 4 500 collaborateurs (hors sous-traitants), répartis dans trois zones géographiques : Asie, Amérique, Europe / Moyen Orient / Afrique.

La branche européenne compte 3 grandes familles de produits :

- réfractaires que produit l'usine de Sézanne
- solutions pour la coulée continue de l'acier
- sables de moulage pour la fonderie.



Le chariot élévateur outil indispensable dans la gestion quotidienne



Lingots de béton résineux

©Olivier Lattuga-Duyck



Le site de Sézanne en 1903



©Olivier Lattuga-Duyck

L'usine de Sézanne est le seul site de béton réfractaire français du groupe Calderys.

A titre indicatif, une trentaine de camions entrent chargés de matières premières et sortent avec des produits finis du site quotidiennement.

Pour produire une tonne d'acier, il faut en moyenne 10 à 15 kg de matériaux réfractaires, soit plusieurs milliers de tonnes de réfractaires par an dans une aciérie.

Accueil stagiaires

Annuellement, le site de Sézanne accueille en moyenne 28 stagiaires, issus de tous niveaux de formation, allant du stage de découverte jusqu'au niveau Bac +5.

Les sociétés de la sidérurgie et de la fonderie sont bien entendu les clients naturels de l'entreprise et à travers elles les secteurs de la verrerie, de l'automobile et de l'aéronautique. Parmi les 600 clients du site de Sézanne, la moitié d'entre eux sont implantés sur le territoire national, les autres sont dispersés dans 65 pays à travers le monde. La distance n'empêche pas la proximité, puisque l'entreprise est en liaison technique régulière voire constante avec ses clients.

Un panel de métiers où les femmes, encore peu nombreuses, sont les bienvenues

Le site Calderys de Sézanne privilégie le bassin de talents local et la grande majorité de ses employés est originaire ou habite Sézanne et les alentours. Les postes se répartissent entre la production (pilote de ligne de production, manutentionnaire, cariste, agent de maintenance, laborantin) pour 70 % de l'effectif et les fonctions support (technique, administrative et commerciale) pour 30 %.

1^{er} concours photo de la CCSSOM

En mars dernier s'est déroulée la cérémonie de remise des prix du premier concours de photographie amateur de la CCSSOM en présence du Jury.

Nous sommes heureux de vous présenter la photo ayant obtenu le premier prix.



Champs du Sud-Ouest Marnais - Sonia Declercq

**Les mentions honorables
décernées par le jury**



Prêt pour la 2^{eme} édition ?

“Instants de vie, images de campagne”

Saisissez les instants de complicité, de partage, de convivialité, mais aussi les moments de vie au quotidien.

La beauté simple et sincère du vivre ensemble sur le territoire de la CCSSOM

Le 1^{er} prix, d'une valeur de 200 €, sera récompensé par une parution dans le MAG intercommunal et une mise en avant sur les réseaux sociaux.

Les photographies sélectionnées par le jury seront également valorisées sur les supports de communication de la CCSSOM et accompagnées de petits lots.

